



HAL
open science

Les cimetières littoraux de la période coloniale

Dominique Bonnissent, Patrice Courtaud, Yoann Legendre, Damien Leroy,
Thomas Romon, Jérôme Rouquet, Christian Stouvenot

► To cite this version:

Dominique Bonnissent, Patrice Courtaud, Yoann Legendre, Damien Leroy, Thomas Romon, et al.. Les cimetières littoraux de la période coloniale : Prévenir une destruction annoncée en Guadeloupe et en Martinique. *Les Nouvelles de l'archéologie*, 2018, 150, pp.59-64. 10.4000/nda.3904 . hal-03095432

HAL Id: hal-03095432

<https://hal.science/hal-03095432>

Submitted on 4 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les nouvelles de l'archéologie

150 | 2018

La possibilité des îles

Les cimetières littoraux de la période coloniale

Prévenir une destruction annoncée en Guadeloupe et en
Martinique

DOMINIQUE BONNISSANT, PATRICE COURTAUD, YOANN
LEGENDRE, DAMIEN LEROY, THOMAS ROMON, JÉRÔME
ROUQUET ET CHRISTIAN STOUVENOT

p. 59-64

<https://doi.org/10.4000/nda.3904>

Texte intégral

- 1 Les Petites Antilles sont des territoires insulaires dont les espaces côtiers ont été de tout temps investis, d'où une forte densité de sites archéologiques identifiés sur le littoral et, notamment, de nombreux cimetières datant de la période coloniale. L'amplification des phénomènes érosifs côtiers, constatée durant ces dernières décennies (Gassies 1995 ; Fitzpatrick 2010), a affecté certains cimetières, fait qui a eu un grand retentissement dans la société antillaise. Ces sites ont très tôt été interprétés comme des cimetières d'esclaves, le plus souvent sans véritable fondement ni argument scientifique, mais ces suppositions se sont souvent révélées exactes. L'objet de cet article est de faire un point sur cette thématique où s'entremêlent les enjeux scientifiques, patrimoniaux, mémoriels et l'inquiétante dégradation des sites consécutive à l'accélération de l'érosion littorale.

- 2 Dans un premier temps, nous examinerons le contexte de la recherche archéologique en anthropologie funéraire des périodes moderne et contemporaine dans les Petites Antilles françaises, recherche qui a démontré son indispensable contribution à une meilleure compréhension de la société coloniale. Nous nous pencherons ensuite sur la question de l'érosion du littoral et des mesures mises en œuvre pour la quantifier, la surveiller et comprendre les processus géodynamiques à l'œuvre. Cette compréhension permet d'anticiper l'évolution future du phénomène et de proposer des méthodes de stabilisation et de protection des sites.
- 3 Puis, à travers des exemples en Martinique et en Guadeloupe, nous présenterons les différentes approches en vue de la protection des ensembles funéraires. La première, la sauvegarde par l'étude ou la fouille archéologique, permet d'enregistrer l'information scientifique, de conserver les restes humains et de s'affranchir d'une lutte frontale avec l'érosion littorale. Elle se fait toutefois au prix du démantèlement des cimetières et des tombes et cet acte, parfois mal perçu, exhume en outre de nombreux vestiges humains porteurs d'une dimension mémorielle que l'on se doit de prendre en compte. Une seconde solution consiste à protéger physiquement les cimetières par la stabilisation du littoral. Cette option, qui présente l'avantage de les conserver *in situ* et donc de préserver leur intégrité mémorielle, offre également une convergence pertinente avec d'autres enjeux, comme ceux de la conservation des sites naturels. Ces deux exemples illustrent aussi une faiblesse du dispositif de l'archéologie française, pointée parmi les « angles morts » signalés par le livre blanc remis à la ministre de la Culture en 2013 (Commission d'évaluation scientifique, économique et sociale de l'archéologie préventive 2013). Seuls des moyens budgétaires adoptés par le Parlement permettront de soutenir la mise en œuvre et le financement des opérations archéologiques ou des travaux de protection des sites menacés par l'érosion naturelle.

L'archéologie des cimetières d'époque coloniale aux Antilles

- 4 L'archéologie funéraire de la période coloniale est une discipline encore récente dans l'aire antillaise car elle a longtemps suscité peu d'intérêt de la part des chercheurs en raison du caractère très tardif des périodes concernées, les XVIII^e et XIX^e s., d'une méconnaissance du contexte et des problématiques ainsi que de la faible structuration de la recherche archéologique en outre-mer.
- 5 Dans les Antilles françaises, le fait funéraire colonial se perçoit à travers la diversité des pratiques d'inhumation qui a abouti à l'élaboration d'une typologie des tombes et des cimetières. Sans entrer dans le détail, on distingue les tombes isolées, les cimetières familiaux des maîtres sur les habitations, les cimetières paroissiaux, ceux des hôpitaux civils ou militaires (Romon *et al.* 2014), ceux résultant d'épidémies, les charniers et surtout les cimetières d'esclaves ou « cimetières des nègres », population alors numériquement la plus importante dans la société coloniale, ainsi que des cimetières de travailleurs, esclaves affranchis, africains et indiens, tout en sachant que cette typologie n'est pas aussi tranchée dans une réalité beaucoup plus complexe. Les règles relatives aux pratiques funéraires applicables à la population servile au

sein de la société esclavagiste découlaient en principe des dispositions du Code noir, lequel visait notamment à assurer l'hégémonie de la religion catholique, apostolique et romaine. C'est à ce titre que le baptême des esclaves était obligatoire et, en corollaire, que leur sépulture et leur inhumation devaient être assurées par les religieux censés veiller au respect des rites funéraires catholiques romains, notamment pour la mise en terre des défunts dans des lieux réservés et consacrés, les cimetières paroissiaux. Toutefois, des sources écrites nous indiquent que les entorses à la norme étaient nombreuses (France 1846 ; Rogers 2015) et que les pratiques d'inhumations en dehors de tout espace consacré étaient courantes.

- 6 Les cimetières réservés aux esclaves apparaissent les plus sujets à l'érosion car ils étaient fréquemment implantés sur le littoral, souvent sur les plages, pour des raisons qui ne sont pas encore clairement explicitées, bien que plusieurs hypothèses aient été avancées : utilisation d'espaces vacants à faible intérêt économique, caractère de domanialité publique de la zone des cinquante pas du roi, facilité du creusement des tombes dans un terrain meuble de nature sableuse, symbolique liée à l'arrivée des esclaves par la mer.
- 7 L'acte archéologique permet généralement de déterminer le statut de certains des cimetières de la période coloniale, enjeu majeur pour les chercheurs dont l'approche repose aussi sur la consultation des archives. Malheureusement, en ce qui concerne les cimetières d'esclaves, ces sources recèlent très peu d'informations car elles ont été produites par la société blanche, pour qui les esclaves étaient des biens mobiliers ; en conséquence, ils ne figurent pas dans les registres d'état civil (Boutin 1998 ; Verrand 2001). Ainsi, c'est l'approche archéologique qui renseigne précisément sur les pratiques funéraires des esclaves et les spécificités anthropo-biologiques des individus. Le statut du défunt, libre ou non libre, son origine, africaine ou européenne, ne peuvent être déterminés que dans de rares cas quand, par exemple, il porte des entraves ou présente des modifications dentaires de tradition africaine. La biologie – soit la morphologie, le génotype ou l'état sanitaire – ne saurait à elle seule traduire le statut libre ou servile du défunt. En l'absence d'archives, c'est la confrontation des informations archéologiques et biologiques qui oriente vers le statut de l'ensemble funéraire (Courtaud *et al.* 1999, 2014). L'effectif important de défunts est l'un de ces indicateurs orientant vers une population servile, qui atteignait aux Antilles des valeurs nettement supérieures à celles de la société d'origine européenne, soit environ 80 % de la population à la fin de l'ancien régime (Gisler 1981). Par ailleurs, les effectifs des cimetières paroissiaux, d'hôpitaux ou ceux liés à des épidémies peuvent parfois être assez conséquents mais de nombreuses caractéristiques archéologiques, ainsi que leur mention fréquente dans des sources d'archives, permettent de les identifier comme tels. À ces difficultés d'interprétation s'ajoute le problème de la datation des cimetières en l'absence de documents d'archives : les tombes ne comportent généralement pas de mobilier archéologique ou en comportent peu et, lorsqu'il existe, il est chrono-logiquement peu significatif – comme les épingles de lincoln, les boutons en os, les clous de cercueils, les fragments de pipe et parfois des objets religieux. Les quelques rares témoins chronologiques ont néanmoins permis d'établir une typologie des cercueils, les formes trapézoïdales étant plus anciennes, soit du XVIII^e s., que les formes à huit pans, datées autour du XIX^e s. (Bonnissent & Romon 2004). L'absence de critères précis de datation rend difficile la caractérisation du statut des inhumés dans la

mesure où il est probable que certains cimetières d'esclaves sont restés utilisés après l'abolition de l'esclavage et ont reçu des travailleurs devenus libres.

Le recul du trait de côte : un phénomène en accélération

8 Le littoral antillais, souvent sableux et bas, est directement exposé à des phénomènes érosifs intenses. Le paroxysme est atteint au cours des épisodes cycloniques qui affectent fréquemment ces régions tropicales et dont on retrouve des traces dans les sédiments passés (Malaizé *et al.* 2011 ; Bonnissent *et al.* 2016). Cependant, il semble que l'érosion littorale soit devenue particulièrement active dans les dernières décennies. Au regard de la vulnérabilité du littoral français face aux phénomènes d'érosion côtière et de submersion marine, le « Grenelle de la mer » a recommandé en 2012 que la France se dote d'une stratégie nationale et d'une méthodologie de gestion du trait de côte, de recul stratégique et de défense contre la mer (MEDDTL 2012). En Guadeloupe et en Martinique, le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) a ainsi mis en place en 2016 un réseau de suivi du trait de côte afin notamment de mieux caractériser la dynamique du littoral. Nous présenterons ici l'exemple de la Guadeloupe, dont les principes et le déroulé sont comparables en Martinique. Une des approches qui a été choisie pour réaliser une analyse diachronique de l'ensemble du trait de côte guadeloupéen repose sur la digitalisation de la position des différents traits de côte à partir d'images aériennes (IGN) et satellitaires (Pléiades¹) obtenues à différentes dates : 1950, 1998, 2004, 2010 et 2013 (Roques *et al.* 2010), et plus récemment les données Lidar du Litto3D de l'Institut national de l'information géographique et forestière² et du Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM³). Cette analyse utilisant des données de plus en plus précises a permis de mieux connaître la dynamique du littoral guadeloupéen à différentes échelles temporelles : pluri-décennale (1950-2013), période d'observation longue mais avec une précision d'analyse plus faible du fait de la qualité des orthophotographies aériennes de 1950 ; et décennale (1998-2013), période d'observation plus courte mais avec une précision d'analyse plus élevée.

9 Les premiers résultats montrent que les côtes rocheuses et les côtes basses sableuses ou à galets sont les morphotypes les plus affectés par le recul du trait de côte. À l'inverse, les côtes artificialisées, les mangroves et les estuaires sont les morphotypes les plus concernés par l'avancée du trait de côte (Guillen *et al.* 2017). On recense, en Guadeloupe, plus d'une centaine de sites présentant des taux de recul moyen supérieurs à 0,5 m par an sur la période 1950-2013. La cartographie de la migration du trait de côte a pu être croisée avec la carte archéo-logique, constituant un document à valeur prédictive révélant les sites les plus menacés par l'érosion. Une carte combinant zone à forte érosion et cimetières côtiers donne un exemple de ce type de représentation : on y décompte pas moins d'une douzaine de sites où une sérieuse érosion peut être envisagée à moyen terme (fig. 1).

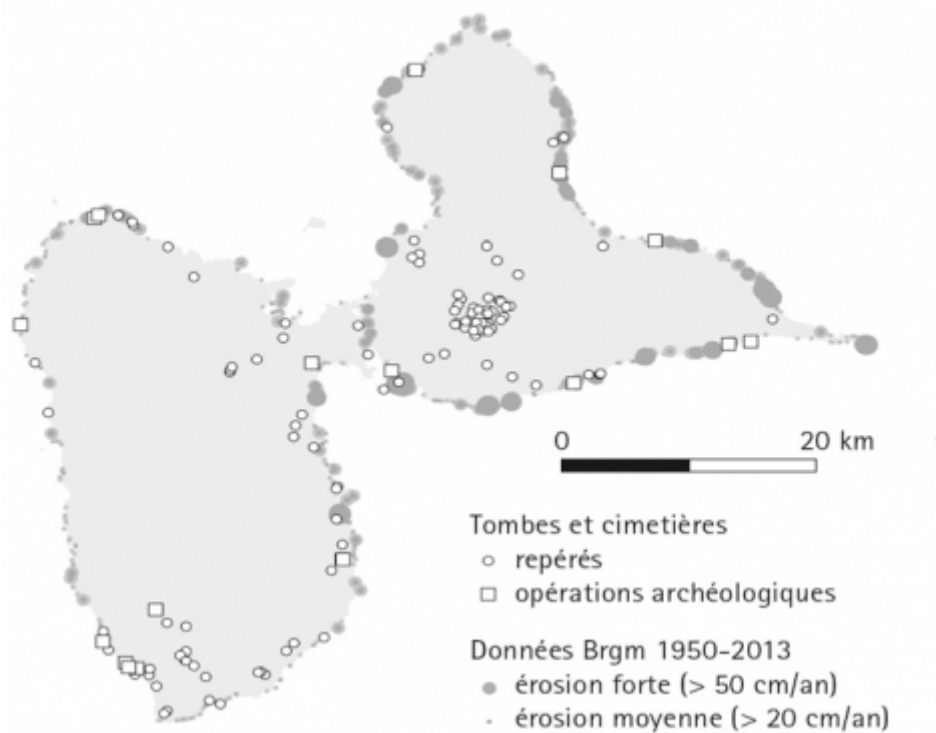


Fig. 1 – Carte des zones d'érosion du littoral et des cimetières de la période coloniale connus en Guadeloupe en 2017 (© C. Stouvenot & Y. Legendre, données Brgm – Sra).

- 10 Ces résultats témoignent d'une évolution de la dynamique du trait de côte sur des échelles de temps pluriannuelles. Cependant, un site peut évoluer sur des échelles de temps bien plus courtes et sa dynamique peut également varier dans l'espace, notamment sur les côtes sableuses ou à galets. L'objectif des études en cours est de comprendre la variabilité saisonnière et interannuelle par le biais de suivis de terrain effectués sur différents sites pilotes à une fréquence biannuelle.
- 11 Identifier les facteurs des processus d'érosion constituera une aide à la décision et devrait permettre de définir des plans d'actions adaptés à la configuration de chaque site. Ces facteurs sont cependant complexes, le plus souvent mal établis, ils interagissent et peuvent varier selon les secteurs. Bien que l'on puisse en partie incriminer la remontée du niveau marin au réchauffement climatique, d'autres causes peuvent jouer. Elles sont globales, comme l'augmentation de la puissance des cyclones, ou locales, comme l'affaiblissement de la barrière corallienne qui constitue une protection contre les fortes houles. Les infrastructures côtières comme les ports et enrochements, la fréquentation touristique ou la disparition des mangroves sont aussi des facteurs susceptibles de perturber les courants et les mouvements des masses sédimentaires littorales et peuvent entraîner des déficits d'apport sableux sur certains segments côtiers.
- 12 Plus localement, en ce qui concerne l'exemple de la plage des Raisins-Clairs à Saint-François en Guadeloupe, l'utilisation de données photogrammétriques à haute résolution a permis de visualiser très précisément la configuration et l'évolution de l'érosion. Lors des campagnes de mesures 2016 et 2017, des profils topo-bathymétriques ont été réalisés de manière à pouvoir quantifier les variations verticales de la plage et de l'arrière-plage pour restituer l'évolution morphologique de plusieurs profils depuis 2010, dont celui passant au droit de l'ancien cimetière colonial. L'acquisition par drone, en 2017, d'un modèle

numérique de terrain 3D a permis de quantifier la variation volumétrique du site depuis 2010 : le volume érodé sur la seule partie du cimetière colonial a été estimé à 600 m³, l'érosion globale de l'ensemble de la plage des Raisins-Clairs correspondant quant à elle à une perte sédimentaire de l'ordre de 2 000 m³. Ces chiffres illustrent la gravité de la situation.

Fouille et protection physique : deux cas d'étude en Martinique et en Guadeloupe

- 13 Les deux solutions de sauvegarde, fouille et protection physique, ont été envisagées et ont commencé à être mises en œuvre sur les sites de l'Anse Bellay en Martinique et de la plage des Raisins-Clairs en Guadeloupe. Ces deux exemples, aux caractéristiques funéraires et géomorphologiques différentes, illustrent finalement assez bien la variabilité des solutions envisagées et des difficultés rencontrées.
- 14 Localisé sur le littoral en dehors de tout cimetière paroissial, le site de l'Anse Bellay, sur la commune des Anses d'Arlet, est supposé être le cimetière d'esclaves d'une habitation (Martin, Gros 1993). En 2013, devant son érosion sous l'effet de la houle, une fouille motivée par l'urgence a permis l'étude de dix-huit sépultures sur une bande d'un mètre de large, parallèle à la microfalaise de nature argilo-caillouteuse littorale où les ossements apparaissaient en coupe. Les observations réalisées soutiennent les arguments en faveur d'un cimetière d'une population servile de l'époque moderne (Romon 2016). Dans le même temps, pour ralentir autant que faire se peut l'érosion de ce site important et prendre le temps d'élaborer un programme d'étude scientifique adapté, un dispositif de protection a été mis en place : après l'installation d'un géotextile de protection des surfaces fouillées, un treillis métallique a été implanté en avant de la microfalaise, avec chargement de galets à l'arrière (fig. 2). Ce dispositif provisoire se révèle satisfaisant comme solution immédiate, dans la mesure où il stoppe l'exposition directe de la microfalaise aux effets des vagues. Il est cependant impuissant contre la remontée eustatique qui démantèlera inévitablement ce gisement, qui livre également les vestiges d'au moins deux occupations précolombiennes (Romon 2017). Aussi, la mise en œuvre d'une fouille programmée est-elle envisagée pour en assurer l'étude complète. En 2015, une première évaluation archéologique du site a été mise en œuvre. Elle a permis de délimiter l'extension du cimetière en arrière du rivage et d'estimer le nombre potentiel des sépultures – entre 60 et 80. La fouille répond donc ici à un double objectif de préservation et de recherche scientifique, la protection physique permettant de se donner plus de temps pour sa mise en œuvre.



Fig. 2 – Les Anses d'Arlet – Anse Bellay. Un treillis métallique est positionné devant la microfalaise (© SRA Martinique).

- 15 L'histoire du cimetière de la plage des Raisins-Clairs à Saint-François en Guadeloupe est assez proche, même si le cadre de sa découverte, sa situation en contexte très touristique et sa géomorphologie, ici une plage de sable instable, diffèrent. Le site est pour ainsi dire connu depuis toujours par les riverains, qui retrouvent régulièrement des restes humains sur la plage après les houles de tempêtes. Après plusieurs événements météorologiques intenses, dont l'ouragan Dean en 2007, un front d'érosion est apparu sous la forme d'une microfalaise dans laquelle les tombes étaient visibles en coupe, fait corrélé avec une augmentation des signalements d'ossements humains sur la plage (fig. 3). Ce phénomène est probablement lié au fait que l'érosion a alors atteint la zone dense en sépultures du cimetière. Deux interventions archéologiques conduites en 2013 et 2014 ont permis d'estimer leur nombre probable à près d'un millier, chiffre élevé confirmant le statut de cimetière d'esclaves. L'intervention de 2013 a consisté à ouvrir une série de tranchées perpendiculaires à la plage pour évaluer l'extension et la densité du cimetière (Demangeot 2012), alors qu'en 2014, l'objectif de la fouille était de sauvegarder les sépultures situées juste en arrière du front d'érosion, sur une surface de 162 m² et 33 m de long (Rouquet 2015). Si cette solution a permis l'étude anthropologique d'un corpus de plus d'une centaine de sépultures, le problème érosif s'est ensuite inévitablement reporté sur les tombes non fouillées à l'arrière du front d'érosion, mises à mal peu de temps après par la tempête Gonzalo en 2014. Le recul semble donc inexorable, et c'est la totalité du cimetière qui est menacée à moyen terme. Le coût d'une fouille est estimé à près d'un million d'euros, sans compter les études ultérieures. En raison de la volonté exprimée par les habitants, la commune et les associations, qui souhaitent conserver *in situ* au moins une partie du site comme lieu mémoriel, et des interrogations exprimées par les anthropologues sur l'intérêt scientifique de prélever un tel corpus de sépultures, les décideurs, c'est-à-dire l'État (direction des affaires culturelles), la Région et la commune, assistés par le BRGM (Legendre & De La Torre 2014),

se sont engagés en 2015 à rechercher une solution privilégiant une conservation du cimetière *in situ*.



Fig. 3 – Pose du dispositif de protection provisoire au cimetière des Raisins-Clairs à Saint-François en Guadeloupe. Un géotextile emballe la microfalaise (© C. Stouvenot).

- 16 La première solution d'urgence mise en œuvre en 2016 a consisté à emballer la microfalaise avec un géotextile à haute résistance, recouvert de 1 à 2 m de sable. Courant 2017, le BRGM a formulé le principe d'une solution plus durable sous la forme d'un double dispositif : le premier est un ouvrage en dur profondément ancré, peut-être constitué de pieux jointifs, qui vise à une mise en défense du cimetière durant des événements intenses ; le second, qui vise à améliorer la stabilité du trait de côte en passant par un équilibrage des déplacements latéraux des masses sableuses, consiste en un rechargement correspondant à la perte de sable mesurée sur 7 ans, soit 2 000 m³, rechargement qu'il faudra ensuite entretenir régulièrement. Cette masse sableuse viendra recouvrir entièrement l'ouvrage en dur, qui sera donc invisible, pour préserver le caractère naturel de la plage. Elle sera végétalisée afin d'améliorer sa résistance à l'érosion. Un bureau d'études aura pour mission de définir et de dimensionner plus précisément ce double dispositif.
- 17 Ici, aux Raisins-Clairs, c'est donc l'ampleur du site à fouiller et le coût financier de la fouille qui sont rédhibitoires et forcent à envisager une protection physique. On gagne ainsi sur la préservation du patrimoine *in situ*, son potentiel scientifique et son caractère mémoriel. Cette approche est également conforme aux récentes réflexions menées par la communauté archéologique qui souligne la nécessité de privilégier la conservation des sites plutôt que leur fouille systématique. Elle permet aussi de déployer des financements autres que les seuls moyens de l'archéologie car la préservation de cette plage répond à d'autres enjeux : protection de l'environnement, de la végétation et des lieux de pontes des tortues, protection des biens matériels comme les équipements de plage, protection du patrimoine paysager et maintien du potentiel touristique. Cependant, les aléas climatiques peuvent outrepasser les capacités de protection et la sauvegarde par la fouille reste une

option qui pourra être activée si les dispositifs de protection physique deviennent insuffisants.

La conservation des restes humains : concilier la recherche archéologique et la dimension mémorielle

- ¹⁸ Les fouilles archéologiques de cimetières entraînent l'exhumation de restes humains dont le statut de vestiges anthropo-biologiques implique qu'ils soient conservés dans des structures adaptées, placées sous la responsabilité et le contrôle de l'État (dépôts archéologiques, centres de conservation et d'étude). Un dépôt archéologique n'étant ni un espace consacré ni un lieu de mémoire, cette situation est susceptible de provoquer des incompréhensions, en particulier quand ces restes proviennent de la fouille de cimetières d'esclaves. Ce ressenti se concrétise notamment en Guadeloupe par l'apparition de rites mémoriels lors de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, où l'association Lanmou Ba Yo (L'Amour pour eux) organise la Marche des Aïeux, qui symbolise le retour des ossements du lieu de conservation vers le lieu d'exhumation. Après une présentation au public des restes humains devant le dépôt archéologique de l'État au Moule, ouvert pour l'occasion, il s'ensuit une marche de 9 km jusqu'au cimetière de l'Anse Sainte-Marguerite d'où ils ont été prélevés lors des fouilles. À l'occasion de cette cérémonie, la parole est donnée aux archéologues qui exposent les principaux résultats de leurs recherches (Courtaud 2013). Dans le cadre de l'établissement d'un nouveau cimetière dans cette même commune, un projet d'ossuaire mémoriel est envisagé, d'une part comme un lieu de sépulture et de recueillement, et d'autre part comme un site de conservation géré par le service régional de l'archéologie. Il pourrait offrir toutes les garanties nécessaires à la préservation des restes humains selon les principes de la conservation préventive des biens archéologiques, en garantissant l'accessibilité pérenne aux ossements à des fins scientifiques, comme cela a été fait à l'African Burial Ground à New York (Blakey 1998). En effet, ils ne peuvent être réinhumés en pleine terre car ils sont porteurs d'un potentiel scientifique qu'il convient de préserver dans l'éventualité de futures analyses. Nos voisins des États-Unis d'Amérique nous ont précédés en la matière en édictant le *Native American Graves Protection and Repatriation Act* (1990), dispositif destiné à garantir les droits des communautés amérindiennes envers les restes archéologiques de leurs ancêtres. La réflexion s'est étendue aux droits des descendants des esclaves africains et a conduit, entre autres, à la construction de l'African Burial Ground, monument comportant sept cryptes et 419 cercueils contenant les ossements provenant de la fouille préventive d'un cimetière d'esclaves à New York dans les années 1990. Il est normal que la question se pose aussi aux Antilles françaises, marquées comme les États-Unis par la tragédie de l'esclavage. Ainsi, ces questions n'ont pas la même résonance ici que dans l'Hexagone. Pourtant, l'expérience antillaise ne saurait s'écarter trop singulièrement des orientations et recommandations pratiques qui résulteront des réflexions et propositions

émanant du groupe de travail consacré à la question des restes humains dans les collections publiques, constitué en 2014 au sein de la Commission scientifique nationale des collections (CSNC n.d.).

- 19 Pour conclure, le devenir des cimetières de la période coloniale dans les Petites Antilles, et plus largement des sites archéologiques du littoral, est problématique mais des solutions sont envisageables et devront être adaptées à la configuration et aux spécificités de chaque site archéologique. La convergence des enjeux environnementaux et paysagers laisse espérer que les archéologues ne seront pas les seuls à se mobiliser pour apporter des solutions au problème de l'érosion autres que la fouille archéologique, variante « archéologique » des solutions dites de « relocalisation » ou de « recul stratégique » qui consistent à déplacer les éléments hors de l'emprise menacée.

Bibliographie

BLAKEY M. L. 1998. « The New York African Burial Ground Project: An examination of enslaved lives, a construction of ancestral ties. *Anthropology in Action* », *Transforming anthropology, AnthroSource*, 7 (1), 1998 : 53-58.

DOI : 10.1525/tran.1998.7.1.53

BONNISSANT D. & ROMON T. 2004. *Fouilles de la cathédrale de Basse-Terre : document final de synthèse*, Basse-Terre, Service régional de l'archéologie de la Guadeloupe, 2004.

BONNISSANT D., SERRAND N., BRUXELLES L., FOUÉRE P., GROUARD S. & STOUVENOT C. 2016. « Archéo-écologie des sociétés insulaires des Petites Antilles au Mésoindien : l'enjeu des ressources à Saint-Martin », in : C. DUPONT & G. MARCHAND (dir.), *Archéologie des chasseurs-cueilleurs maritimes. De la fonction des habitats à l'organisation de l'espace littoral [Archaeology of maritime hunter-gatherers. From settlement function to the organization of the coastal]*, Actes de la séance de la Société préhistorique française de Rennes, 10-11 avril 2014. Paris, Société préhistorique de France, 2016 : 213-260 (Séances de la société préhistorique française ; 6) [www.prehistoire.org/shop_515-40092-5220-801/acces-libre-seance-6-archeologie-des-chasseurs-cueilleurs-maritimes.html].

BOUTIN R. 1998. « Le champ de repos », in : « Patrimoine de Guadeloupe : les cimetières », *Revue de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, 1, 1998 : 5-12.

MEDDTL (Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement). 2012. « Développement durable. Énergie, climat. Prévention des risques. Aménagement, nature. Infrastructures, transports et mer. Aviation civile. Logement », *Bulletin officiel*, 2012 : 23-25.

Commission d'évaluation scientifique, économique et sociale de l'archéologie préventive, 2013. *Livre blanc de l'archéologie préventive*. Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 2013, 148 p.

CSNC (Commission scientifique nationale des collections). n. d. *Rapport au Parlement prévu par l'article 4 de la loi n° 2010-501 du 18 mai 2010*. Paris, ministère de la Culture et de la Communication, n. d., 208 p.

COURTAUD P., ROMON T. & DUTOUR O. 2014. « Condition de vie, condition de mort : contribution du cimetière de l'Anse Sainte Marguerite (Guadeloupe) », in : A. DELPUECH & J.-P. JACOB (dir.), *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris, La Découverte & Inrap, 2014 : 361-375 (Recherches).

COURTAUD P., DELPUECH A. & ROMON T. 1999. « Archaeological investigations at colonial cemeteries on Guadeloupe: African slave sites or not ? », in : HAVISER J. (ed.), *African sites archaeology in the Caribbean*. Princeton (New Jersey, USA) : Markus Wiener Publishers ; Kingston (Surrey, Jamaïque), Ian Randle Publishers Ian Randle Publishers, Kingston, 1999 : 277-290.

DEMANGEOT C. 2013. *Plage des Raisins-Clairs, Saint-François, Guadeloupe : rapport final d'opération de fouille urgente*, vol. 1. Basse-Terre, Service régional de l'archéologie

de la Guadeloupe, Société Hadès, 2013.

FITZPATRICK S. M. 2010. « On the shoals of giants: natural catastrophes and the overall destruction of the Caribbean's archaeological record », *Journal of Coastal Conservation*, 16 (2) : 173-186 [DOI: 10.1007/s11852-010-0109-0].
DOI : 10.1007/s11852-010-0109-0

FRANCE J. 1846. *La vérité et les faits de l'esclavage à nu : dans ses rapports avec les maîtres et les agents de l'autorité*, avec pièces justificatives, Paris, chez Moreau, 1846, 227 p.

GASSIES E. 1995. *Rapport des visites effectuées sur les côtes après le passage des cyclones Luis et Marilyn (septembre-octobre 1995)*. Basse-Terre, Service régional de l'archéologie de la Guadeloupe, 1995, 11 p.

GISLER A. 1981. *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècles) : contribution au problème de l'esclavage*. Paris, Éditions Karthala, 1995, 228 p.

MARTIN J.-M. & GROS P. 1993. *Commune de Trois-Îlets – Inventaire archéologique communal*. Fort-de-France, Service régional de l'archéologie, Association pour les fouilles archéologiques nationales, 1993, 70 p.

Native American Graves Protection and Repatriation Act. 1990. Act, 25 U.S.C. 3001 et seq. [Nov. 16, 1990] 104 Stat. 3048.

LEGENDRE Y. & DE LA TORRE Y. 2014. *Érosion marine du cimetière colonial - plage des Raisins-Clairs, Saint-François, Guadeloupe*. Rapport d'expertise n° BRGM/RP-64107-FR, 2014.

MALAZÉ B., BERTRAN P., CARBONEL P., BONNISSENT D., CHARLIER K., GALOP D., IMBERT D., SERRAND N., STOUVENOT C. & PUJOL C. 2011. « Hurricanes and climate in the Caribbean during the past 3700 years BP », *Holocene*, SAGE Publications, 21 (6), 2011 : 911-924 [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00758748>].
DOI : 10.1177/0959683611400198

ROGERS D. (dir.). 2015. *Voix d'esclaves : Antilles, Guyane et Louisiane françaises, XVIII^e-XIX^e siècles*. Paris, Éditions Karthala, 2015, 184 p.

Roques C., Bengoubou-Valerius M. & Le Cozanet G. 2010. *Évolution et dynamique du trait de côte de l'archipel guadeloupéen : étude de 1956 à 2004*, 2010 [<http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-58750-FR.pdf>].

ROMON T. 2016. « Les Anses d'Arlet, Anse Bellay », *Bilan scientifique régional 2011-2013*. Fort-de-France, Direction des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 2016 : 93-94.

ROMON T. 2017. « Les Anses d'Arlet, Anse Bellay », *Bilan scientifique régional 2014-2015*. Fort-de-France, Direction des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, 2017.

ROMON T., COURTAUD P. & KACKI S. 2014. « L'esclave dans la société coloniale : les cimetières de Guadeloupe, un champ d'investigation privilégié », in : A. DELPUECH, J.-P. JACOB (dir.), *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris, La Découverte & Inrap, 2014 : 347-359 (Recherches).

ROUQUET J. 2015. *Plage des Raisins-Clairs : rapport final d'opération, fouille de sauvetage archéologique urgent*. Inrap, 2015, 2 vol.

VERRAND L. 2001. *Le cimetière de l'Anse Sainte-Marguerite (Le Moule) : rapport d'étude d'archives au centre des archives d'outre-mer*. Basse-Terre, Service régional de l'archéologie de la Guadeloupe, 2001.




Notes

1 <https://pleiades.cnes.fr>.

2 L'institut national de l'information géographique et forestière est né en 2012 du rapprochement de l'Institut géographique national (Ign) et de l'Inventaire forestier national. Cf. www.ign.fr/

3 www.shom.fr/

Table des illustrations

	Légende	Fig. 1 – Carte des zones d'érosion du littoral et des cimetières de la période coloniale connus en Guadeloupe en 2017 (© C. Stouvenot & Y. Legendre, données Brgm – Sra).
	URL	http://journals.openedition.org/nda/docannexe/image/3904/img-1.jpg
	Fichier	image/jpeg, 64k
	Légende	Fig. 2 – Les Anses d'Arlet – Anse Bellay. Un treillis métallique est positionné devant la microfalaise (© Sra Martinique).
	URL	http://journals.openedition.org/nda/docannexe/image/3904/img-2.jpg
	Fichier	image/jpeg, 1,3M
	Légende	Fig. 3 – Pose du dispositif de protection provisoire au cimetière des Raisins-Clairs à Saint-François en Guadeloupe. Un géotextile emballe la microfalaise (© C. Stouvenot).
	URL	http://journals.openedition.org/nda/docannexe/image/3904/img-3.jpg
	Fichier	image/jpeg, 383k

Pour citer cet article

Référence papier

Dominique Bonnissent, Patrice Courtaud, Yoann Legendre, Damien Leroy, Thomas Romon, Jérôme Rouquet et Christian Stouvenot, « Les cimetières littoraux de la période coloniale », *Les nouvelles de l'archéologie*, 150 | 2018, 59-64.

Référence électronique

Dominique Bonnissent, Patrice Courtaud, Yoann Legendre, Damien Leroy, Thomas Romon, Jérôme Rouquet et Christian Stouvenot, « Les cimetières littoraux de la période coloniale », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], 150 | 2018, mis en ligne le 24 avril 2018, consulté le 04 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/nda/3904> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nda.3904>

Auteurs

Dominique Bonnissent

Conservatrice régionale de l'archéologie de Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Cnrs Umr 8096 ArchAm « Archéologie des Amériques »

dominique.bonnissent@culture.gouv.fr

Articles du même auteur

Le développement de l'archéologie de la période coloniale dans les outre-mer

[Texte intégral]

Paru dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 150 | 2018

Mutations des sociétés précolombiennes sur l'île de Saint-Martin, Petites Antilles [Texte intégral]

Paru dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 108/109 | 2007

Patrice Courtaud

Inrap – Université de Bordeaux, Cnrs Umr 5199 Pacea « De la Préhistoire à l'actuel : culture, environnement et anthropologie »

patrice.courtaud@inrap.fr

Yoann Legendre

Brgm / Bureau de recherches géologiques et minières

Y.Legendre@brgm.fr

Damien Leroy

Conservateur régional de l'archéologie de Martinique – Université des Antilles et de la Guyane Équipe EA929 – Aihp-Geode « Archéologie industrielle, histoire, patrimoine - Géographie, environnement, développement de la Caraïbe », Schœlcher (Martinique)

damien.leroy@culture.gouv.fr

Articles du même auteur

Le développement de l'archéologie de la période coloniale dans les outre-mer

[Texte intégral]

Paru dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 150 | 2018

Thomas Romon

Inrap – Université de Bordeaux Cnrs Umr 5199 Pacea « De la Préhistoire à l'actuel : culture, environnement et anthropologie »

thomas.romon@inrap.fr

Articles du même auteur

La mosquée de Tsingoni (Mayotte) Premières investigations archéologiques

[Texte intégral]

Paru dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 150 | 2018

Archéologie de l'ancienne prison Juliette-Dodu à Saint-Denis de la Réunion

[Texte intégral]

Paru dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 143 | 2016

Tromelin (océan Indien) [Texte intégral]

Une archéologie de la détresse

Paru dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 108/109 | 2007

Jérôme Rouquet

Inrap – Université de Bordeaux Cnrs Umr 5199 Pacea « De la Préhistoire à l'actuel : culture, environnement et anthropologie »

jerome.rouquet@inrap.fr

Christian Stouvenot

Dac Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Cnrs Umr 8096 ArchAm « Archéologie des Amériques »

christiann.stouvenot@culture.gouv.fr

Droits d'auteur

© FMSH